



Assemblée générale

Distr. générale
28 octobre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session
Cinquième Commission
Point 140 de l'ordre du jour
Planification des programmes

Lettre datée du 25 octobre 2024, adressée à la Présidente de la Cinquième Commission par le Président de la Deuxième Commission

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un résumé de la discussion générale tenue le vendredi 25 octobre 2024, durant une réunion informelle de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale, au titre du point 140 de l'ordre du jour, intitulé « Planification des programmes » (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir veiller à ce que le résumé soit pris en considération par la Cinquième Commission lors de ses délibérations.

Le Président de la Deuxième Commission
(*Signé*) Muhammad Abdul **Muhith**



Annexe

Résumé établi par le Président

1. Conformément à une décision prise à sa séance d'organisation du 3 octobre 2024, la Commission économique et financière (Deuxième Commission) a tenu, le 25 octobre 2024, une réunion informelle au titre du point 140 de l'ordre du jour, intitulé « Planification des programmes », afin d'entendre les observations des États Membres sur les programmes 10 (Commerce et développement), 11 (Environnement) et 17 (Développement économique en Europe).
2. La réunion a été tenue en application du paragraphe 7 de la résolution [78/244](#), dans lequel l'Assemblée générale a réaffirmé que, dans l'éventualité où le Comité du programme et de la coordination ne pourrait pas formuler de conclusions ni de recommandations au sujet de tel ou tel sous-programme ou programme du projet de budget-programme, elle-même ou sa grande commission ou ses grandes commissions chargées de l'exécution des mandats correspondants seraient saisies dudit sous-programme ou programme au début de la session afin de faire part à la Cinquième Commission de leurs conclusions et recommandations y relatives dans les plus brefs délais, ou au plus tard quatre semaines après le début de la session, et de lui permettre ainsi de les examiner en temps voulu.
3. Huit délégations ont fait des déclarations durant la discussion.
4. Toutes les délégations ont souligné le rôle important joué par le Comité du programme et de la coordination. Nombre d'entre elles ont indiqué ne pas souhaiter répéter les travaux menés par le Comité ou s'y substituer en examinant le point de l'ordre du jour en question. La plupart des délégations ont recommandé que la Deuxième Commission approuve les projets de programme et les transmette à la Cinquième Commission, et réaffirmé que la planification des programmes était du ressort de celle-ci. En assumant cette responsabilité, la Deuxième Commission jouerait un rôle qui n'était pas prévu pour elle et s'écarterait des travaux de fond qui étaient les siens.
5. La plupart des délégations ont estimé qu'il faudrait recommander les programmes 10 (Commerce et développement), 11 (Environnement) et 17 (Développement économique en Europe) à la Cinquième Commission sans formuler d'observations quant à leur fond. Elles ont exprimé leur appui à ces programmes, qui traitaient de questions préoccupant de nombreux pays en développement en proie à une dette record, à des difficultés financières et à des problèmes en matière de développement durable. L'exécution des programmes 10, 11 et 17 aiderait ces pays à jouir d'une plus grande équité dans l'économie mondiale. Les mêmes délégations ont estimé que ces trois programmes devraient donc être recommandés et transmis à la Cinquième Commission pour examen.
6. Une délégation s'est déclarée disposée à engager une discussion de fond à la Deuxième Commission au sujet des programmes 10, 11 et 17 si une telle discussion venait à être organisée.